

Opérateur en blanchisserie

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Agents de service hospitaliers
Agents de service hospitaliers / Lingère (hôpital, santé)
Blanchisseur
Buandier
Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie
Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie / Lingère (hôtel), employée
Lingère
Opérateur en blanchisserie
Opérateur/opératrice d'entretien des articles textiles
Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal
Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal / Blanchisseur, ouvrier non qualifié
Ouvriers qualifiés divers de type artisanal
Ouvriers qualifiés divers de type artisanal / Blanchisseur, ouvrier qualifié

Codes

- **PCS-ESE 2003** : 525d
- **CITP88** : 8264
- **PCS-ESE 2003** : 637d
- **PCS-ESE 2003** : 685a
- **CITP2008** : 8154
- **PCS-ESE 2003** : 561f
- **CITP88** : 9133
- **ROME1999** : 46134
- **CITP2008** : 8157

- CITP2008 : 9121

DESRIPTIF

L'opérateur en blanchisserie effectue, manuellement ou à l'aide d'une machine, les opérations destinées à l'entretien des articles en blanchisserie.

Il réceptionne la marchandise, effectue le tri des articles, repère et identifie les tâches et les différents textiles en fonction de leurs caractéristiques et réactions aux produits nettoyants.

Il réalise les opérations de nettoyage (par blanchissage ou nettoyage à sec) et de finition (pressage, repassage).

La fiche décrit le métier d'opérateur en blanchisserie en milieu hospitalier.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

390 blanchisseries industrielles emploient environ 6500 salariés en France en 2007, dont 60% sont de sexe féminin.(source ministère du travail)

Les débouchés, pour l'opérateur en blanchisserie, se situent en premier lieu dans l'hôtellerie. De plus en plus d'établissements sous-traitent la blanchisserie à des sociétés spécialisées qui les recrutent.

L'emploi est également possible dans les hôpitaux ou les maisons de retraites.

Formation professionnelle :

Ce métier est accessible le plus souvent sans formation particulière. Dans ce cas, une adaptation au poste de travail est assurée par l'entreprise. L'accès est facilité aux titulaires de

formation de niveau V (CAP, CFPA) dans le domaine de l'entretien des textiles en entreprise industrielle.

Evolution de carriere

L'opérateur en blanchisserie a la possibilité d'exercer une tâche d'encadrement, notamment à partir du grade de maître ouvrier.

CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

Lieux de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
local de tri du linge sale	--nuisances liées aux ambiances thermiques froides--				
	espace de travail avec sol glissant	nettoyer régulièrement les sols			
		installer des sols anti-dérapants			
			lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	eclairage localement insuffisant 	concevoir un éclairage adapté 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			traumatisme lié à une chute de plain pied		
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			fatigue visuelle		
	froid interieur positif 				recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		porter des gants adaptés			
		afficher le logo basse température			
		organiser le travail au froid 			
		porter des vêtements adaptés au froid			
		informer les salariés (grand froid)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			engelures		
			effets chroniques liés au froid 		
			inconfort thermique lié au froid		
	autre ambiance thermique en general 	adapter l'aération et la ventilation			
		isoler thermiquement les locaux 			
		préserver le confort thermique 			
		installer des lampes dégageant peu de chaleur type LEDS			
		aérer et ventiler les locaux			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			inconfort thermique lié au froid		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
local de traitement du linge propre	odeurs: égouts, linge	revoir le système d'évacuation de l'eau			
	espace de travail avec sol glissant	nettoyer régulièrement les sols			
		installer des sols anti-dérapants			
			lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	bruit continu				recherche des effets sur la santé décrits
			fatigue [asthénie]		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			anomalies du métabolisme		
	eclairage localement insuffisant 	concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			traumatisme lié à une chute de plain pied		
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			fatigue visuelle		
	autre ambiance thermique en general 	adapter l'aération et la ventilation			
		isoler thermiquement les locaux 			
		préserver le confort thermique 			
		installer des lampes dégageant peu de chaleur type LEDS			
		aérer et ventiler les locaux			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			inconfort thermique lié au froid		

Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
horaires réguliers de jour	pas de nuisance liée à cette caractéristique				
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
travail posté 2x8	travail poste 2x8	privilégier le volontariat	perturbation de la vie sociale		
			troubles du sommeil 		
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travail le samedi 	horaire generant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	amplitude horaire de travail continue superieure a 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
fluctuation saisonnière	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
polyvalence fréquente					
multiplicité des tâches	nuisances liées à la simultanéité des tâches				recherche d'une souffrance psychique
		planifier le travail			
		veiller à la gestion des volumes de travail			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
travail au sein d'une équipe	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
délais à respecter	travail sous contrainte de temps imposée (travail à la chaîne, cadence élevée, salaire au rendement,	veiller à la gestion des volumes de travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		

Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
réceptionner le linge sale	mouvement répétitif du membre supérieur	alterner les tâches			
		prévenir les TMS 			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo- articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			synovite et ténosynovite		
			épicondylite		
			syndrome du canal carpien		
trier le linge sale	nuisances de l'opérateur en blanchisserie				établir la fiche de poste de l'opérateur en blanchisserie
		ordonnance de prévention - opérateur en blanchisserie			
		conseils opérateur en blanchisserie Covid-19			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	AES				contrôler l'état vaccinal 
					recommandations pour la surveillance après AES 
		mettre en place la CAT en cas d'AES 			
		utiliser des conteneurs à seringues			
		porter des gants appropriés à l'activité 			
			maladies dues au VIH		
			hépatites virales		
	fluide humain	respecter les règles d'hygiène 			
		porter des EPI adaptés			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer sur le risque infectieux			
			maladies infectieuses et parasitaires		
	instrument tranchant piquant coupant (hors milieu de soins)				informer sur les vaccinations 
					contrôler l'état vaccinal contre le tétanos
		mettre à disposition une trousse d'urgence			
		utiliser du matériel de préhension adapté			
		former SST			
		toujours regarder avant de toucher			
		porter des gants appropriés à l'activité 			
		former SST			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		mettre à disposition une trousse d'urgence			
			plaie ouverte du poignet et de la main		
			coupure		
			agents d'infections bactériennes, virales et autres		
pré-brosser et détacher	mouvement répétitif du membre supérieur	alterner les tâches			
		prévenir les TMS 			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			synovite et ténosynovite		
			épicondylite		
			syndrome du canal carpien		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	produits détachants textile (cf produits)				
laver le linge sale					
approvisionner les machines de séchage/repassage	mouvement répétitif du membre supérieur	alterner les tâches			
		prévenir les TMS 			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			synovite et ténosynovite		
			épicondylite		
			syndrome du canal carpien		
repasser le linge	objet brulant	mettre en place la CAT devant une brûlure	brûlures		
	mouvement répétitif du membre supérieur	alterner les tâches			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		prévenir les TMS 			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo- articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			synovite et ténosynovite		
			épicondylite		
			syndrome du canal carpien		
plier et ranger le linge	mouvement répétitif du membre supérieur	alterner les tâches			
		prévenir les TMS 			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo- articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			synovite et ténosynovite		
			épicondylite		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			syndrome du canal carpien		
	espace de travail situé en hauteur 	mettre les équipements de travail en conformité 			
		supprimer les postes de travail à l'échelle 			
		mettre à disposition une plate-forme de travail 			
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation 			
assurer des petits travaux de couture	contrainte visuelle	concevoir un éclairage adapté 	fatigue visuelle		
			vices de réfraction et troubles de l'accommodation		
	pique d'aiguille				contrôler l'état vaccinal contre le tétanos

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		utiliser un dé à coudre			
		former SST			
		mettre à disposition une trousse d'urgence			
			plaie ouverte du poignet et de la main		
nettoyer les sols et les surfaces	mouvement répétitif du membre supérieur	alterner les tâches			
		prévenir les TMS 			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			synovite et ténosynovite		
			épicondylite		
			syndrome du canal carpien		
	poussiere aspecifique 	préférer l'aspiration absolue			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		proscrire le balayage à sec			
		capter au point d'émission 			
			allergie		
			irritation respiratoire		
			allergie		
			rhinite récidivante		
			sinusite aiguë		
			maladies de l'appareil respiratoire		
	posture du tronc en rotation et anteflexion du rachis				recherche de troubles locomoteurs
		proposer une formation action PRAP 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		
			RG 57 (attention : liste limitative)		

Outils et équipements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
tunnel de lavage					
machine à laver	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
sèche linge	vapeur liquide d'eau douce	aérer, ventiler, locaux à polluant à risque non spécifique 			
	vapeur ou liquide organique				
sècheuse repasseuse	machines non conformes	mettre les équipements de travail en conformité 	facteur accidentogène		
fer à repasser	objet brulant	mettre en place la CAT devant une brûlure	brûlures		
	matériel électrique défectueux	respecter le degré et la classe de protection 			
		signaler toute prise électrique détériorée à la personne habilitée			
		maintenir et contrôler régulièrement le matériel électrique			
			électrisation / électrocution		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	ambiance thermique chaude interieure 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
		isoler thermiquement les locaux 			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		limiter les durées d'exposition à la chaleur 			
		porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		mettre à disposition de l'eau réfrigérée			
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		aérer et ventiler les locaux			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		
repose fer	repose fer trop éloigné	disposer le fer le plus près possible de la table			
système de suspension du fer					
tables de repassage					
tuyau d'alimentation en vapeur	ambiance thermique chaude interieure 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
		isoler thermiquement les locaux 			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		limiter les durées d'exposition à la chaleur 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		mettre à disposition de l'eau réfrigérée			
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		aérer et ventiler les locaux			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		

Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
produits de nettoyage textile	agent de blanchiment (eau de javel, etc...)				surveillance de l'état cutané
		former à l'utilisation de l'eau de javel			
		porter des gants			
		porter des lunettes ou une visière de protection			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			RG 65 		
			allergies cutanées		
	lessive et detergent domestique (lessive pour le linge, detergent menager sans rincage avec ammonium	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
produits détachants textiles					
produits de nettoyage	produit lavage sol, mur, surface industrielle	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	détergent désinfectant pour locaux (sols, murs, surfaces) domestique et professionnel	éviter contact mains et visage			
		conseils de prévention - protection cutanée 			
		porter des gants adaptés			
		veiller à l'hygiène des mains			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			dermite irritante de contact		
			dermite allergique de contact (RG 65)		
			brûlure et corrosion limitées à l'oeil et ses annexes		

Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
tenues de travail entretenues par l'employeur					
protection du visage					
gants anticoupure					
chaussures dédiées au travail					
blouse					

EN SAVOIR PLUS

Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

- a) à l'amiante
- b) aux rayonnements ionisants
- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
- g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques professionnels** cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

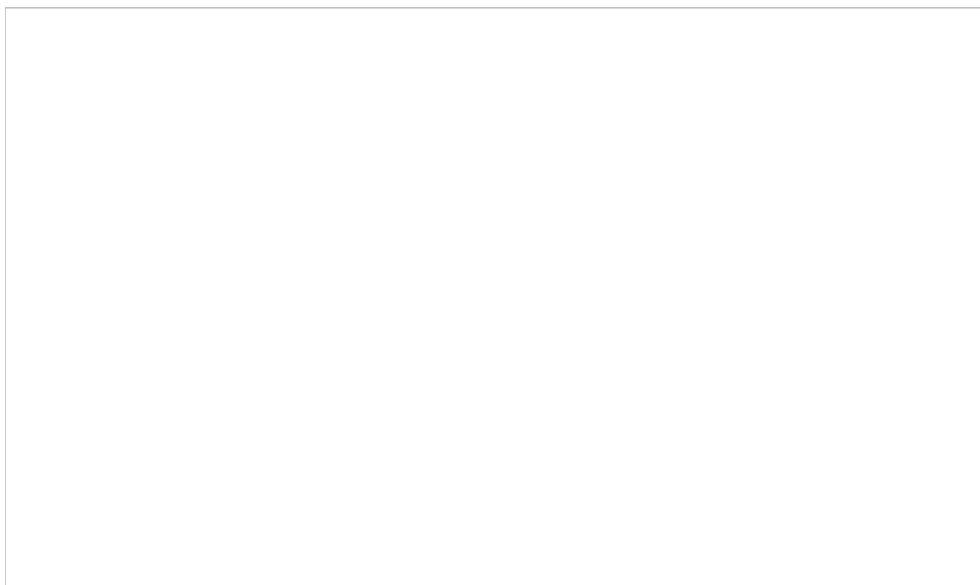
- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont :

- **Tableau n°42 : Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels**
- **Tableau n°45 : Infections d'origine professionnelle par les virus des hépatites A, B, C, D, et E**
- **Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail**
- **Tableau n°65 : Lésions eczématiformes de mécanisme allergique**
- **Tableau n°66 : Rhinite et asthmes professionnels**

- **Tableau n°84 : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools, glycol, éthers de glycols ; cétones ; aldéhydes ; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane ; esters ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.**
- **Tableau n°98 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes**

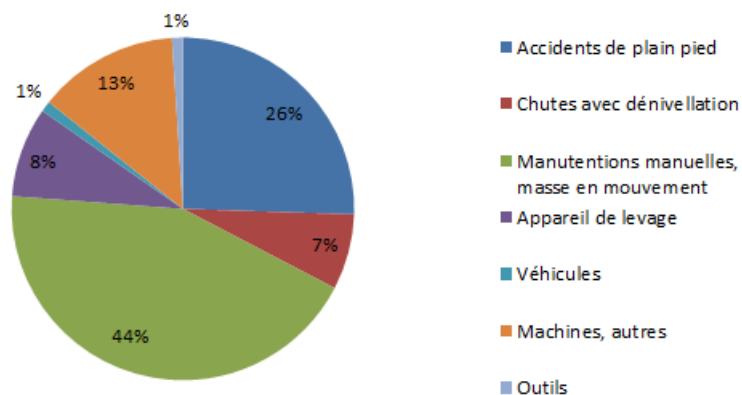
4. **Statistiques accidents du travail (année 2012)** : "Blanchisserie et teinturerie de gros" (930 AA) dont font partie les OPERATEURS EN BLANCHISSERIE :



REPARTITION DES AT AVEC ARRET SUIVANT L'ELEMENT MATERIEL

Année 2012 - Industries du textile (CTN F)

Blanchisserie et teinturerie de gros (930 AA) dont font partie les OPERATEURS EN BLANCHISSERIE



Caractéristiques exceptionnelles

Dans les établissements industriels : penser à se renseigner sur la provenance du linge (contamination par les CMR).

Glossaire métier

- **Calandreuse** : machine qui permet de lisser les étoffes (cylindre, presse).

Conclusions

Le métier s'exerce dans un atelier en position debout permanente. L'environnement est chaud et humide. La nature des produits (détachants, produits chimiques) et les machines utilisées (automatique, à vapeur...) peuvent nécessiter le respect de règles de sécurité et le port de vêtements ou d'accessoires de protection (gants, blouse...).

Ce métier expose plus particulièrement aux troubles musculo-squelettiques de par la gestuelle répétitive de l'opérateur en blanchisserie.

Les horaires sont généralement réguliers.

Le métier évolue vers plus d'automatisation : conduite et surveillance des machines (gestion de la production assistée par ordinateur). La sous-traitance a tendance à augmenter vers des établissements spécialisés extérieurs.

Règlementation

Arrêté du 6 mars 2007 fixant les conditions d'immunisation des personnes visées à l'article L3111-4 du CSP (Journal Officiel du 21-03-2007).

Références bibliographiques

Deschamps F, Géraut C. Evaluations des principaux risques professionnels par métier-105 fiches guides de référence. Edition Ellipses, 2005

Aublet-Cuvelier A. Evaluation des facteurs de risque directs et indirects de troubles musculo-squelettiques dans une blanchisserie hospitalière. Les notes scientifiques de l'INRS, n° 159, 119 pages, Août 1997

Chaîne graphique de la CRAMIF. Guide du nettoyage à sec. Jacques Tonner, 2004. 36 pages

ADRESSES UTILES

Fiche métier FMP issue de la **FMP Opérateur en blanchisserie** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>

